Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000 LIEGE

COMMUNE de
DALHEM
Code postal 4607

Agent traitant :
Delphine VERRIER,
Employée d'Administration
04/374.74.23

Procès-verbal
approuvé le :

Envoyé le :
15.05.2018

A : ✓ DV
✓ Dossier
✓ Greffe trib.
✓ Trib. 1ère Inst.

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

SEANCE DU 24 AVRIL 2018

PRESENTS : M. A. DEWEZ, Bourgmestre, Président,
M. J. JANSSEN, Mlle A. POLMANS, M. L. GIJSENS,
Mme H. VAN MALDER-LUCASSE, Echevins,
M. R. MICHIELS, Président du CPAS
Mlle J.LEBEAU, Directrice générale, Secrétaire

OBJET : 1.75. - ARRÊTÉ DE POLICE N°46/2018
CIRCULATION EN SENS UNIQUE VOIE DU THIER À FENEUR
DU 18 AVRIL 2018 AU 24 AVRIL 2018

Ratification

Le Collège,

RATIFIE l'arrêté de police susvisé pris en urgence par le Bourgmestre en date du 18 avril 2018.

PAR LE COLLEGE,

La Secrétaire,
J.LEBEAU

Le Président,
A. DEWEZ

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Directrice générale,
J.LEBEAU

Le Bourgmestre,
A. DEWEZ

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000 LIEGE

COMMUNE de
DALHEM
Code postal 4607

Procès-verbal approuvé le :

Envoyé le :
24.04.2018

A : x PV
x Dossier
x Police Dalhem
x Greffe trib.
x Trib. Ière Inst.
x J. JANSSEN
x J. GASSONI
x D. SCHOONBROODT

Dalhem, le 18 avril 2018

OBJET : 1.75. - Arrêté de police N°46/2018

Circulation en sens unique Voie du Thier à Feneur
Du 18 avril 2018 au 24 avril 2018

Le Bourgmestre,

Vu la demande orale du 18 avril 2018 de Monsieur Arnaud DEWEZ, Bourgmestre, sollicitant la circulation en sens unique Voie du Thier à Feneur afin de rendre la circulation plus fluide dans le centre de Dalhem et ce durant les travaux effectués par la société Gehlen dans le village de Dalhem ;

Vu qu'il y a lieu de prendre les mesures utiles pour éviter tout accident ;

Vu les Arrêtés Royaux du 16.03.68 et du 01.12.75 relatifs à la police de roulage;

Vu les articles 119 et 130bis de la nouvelle loi communale;

ARRETE

Art.1. Du 18 avril 2018 au 24 avril 2018, la Voie du Thier à Feneur sera mise en sens unique, le sens autorisé allant de la N604 vers Richelle.

Art.2. Du 18 avril 2018 au 24 avril 2018, les véhicules souhaitant se rendre de Saint-Remy vers l'autoroute à Hermalle pourront :
-soit emprunter la Voie du Thier à Feneur,
-soit se diriger vers le centre de Dalhem.

Art.3. Du 18 avril 2018 au 24 avril 2018, la circulation sera limitée à 30 km/h Voie du Thier à Feneur.

Art.4. Les contrevenants seront passibles des peines portées par les règlements généraux de la police de la circulation routière et conformément à la procédure prévue par ceux-ci.

Art.5. Les signaux utilisés en application du présent arrêté (C1, C43, D1, F19) seront mis en place par le service communal des travaux.

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000 LIEGE

COMMUNE de
D A L H E M
Code postal 4607

Procès-verbal approuvé le :

Envoyé le :

A :

Dalhem, le 18 avril 2018

Art.6. Une copie du présent arrêté sera adressée aux Greffes des tribunaux de Police et de 1ère instance de LIEGE, à Monsieur le Chef de Zone Police Basse-Meuse, au service communal des travaux et au demandeur.

Le Bourgmestre,
A. DEWEZ

Agent traitant : Marjorie MATHYS, employée d'administration